

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTERE DES RELATIONS
EXTERIEURES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF EXTERNAL
RELATIONS

DECISION N° 0120 /DIPL/D12/SDBMM/SM du 14 AOUT 2026

Portant attribution de la lettre-commande N°07/L/MINREX/CIPM/2026, passée après
Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/MINREX/CIPM/2026, pour la
maintenance informatique au Ministère des Relations Extérieures.

LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES,

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu le Décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2013/112 du 22 avril 2013 portant organisation du Ministère des Relations Extérieures ;
Vu le Décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu Le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu la Circulaire n°01/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
Vu la Décision N° 0116/CAB/MINMAP du 15 mars 2024 portant désignation de Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certains Départements Ministériels ;
Vu la décision N° 022/DIPL/D12/SDBMM/SM du 15 mai 2024 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère des Relations Extérieures ;
Considérant l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°03/AONO/MINREX/CIPM/2026 du 17 juin 2026,

DECIDE

Article 1^{er}: L'entreprise ci-après est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Avis susmentionné :

Attributaire	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
KIAMA S.A B. P : 15 709 Yaoundé, Tél : 697 812 515	24 829 079	12 mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Ampliation :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- CIPM/MINREX ;
- Intéressés ;
- Affichage/Archives/Chrono.



REBECCA MBELLA